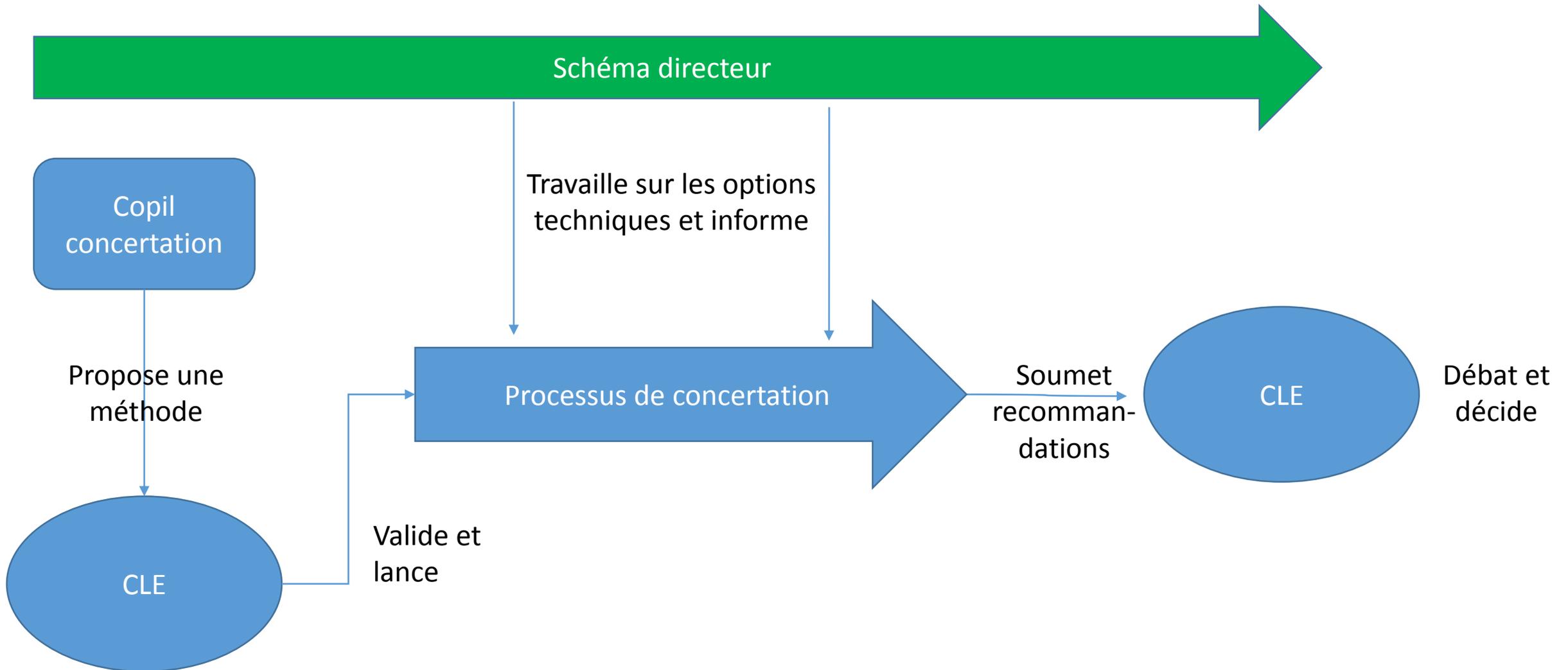


Concertation SAGE GTI: Le processus et les résultats

CLE, 15 mars 2018 à Epinal

1. Le processus

1.1 Positionnement du processus dans le SAGE



1.2 Déroulement du processus de concertation

Réunion, atelier	Date
Historique partagé et données pertinentes	26 octobre 2017
Echanges sur les thématiques (besoins et souhaits) « des positions aux intérêts »	9 novembre 2017
Echanges sur les solutions possibles	27 novembre 2017
Enquête par mail	Janvier 2018
Présentation des résultats en CLE	15 mars 2018

1.3 Les membres du groupe de concertation

1. 3 Les membres du groupe concertation

Elus

1. **Claude DUBOIS** - St Ouen Les Parey
2. **Guy SAUVAGE** – Conseil départemental
3. **Jean-Luc COUSOT** – SIE de la Région Mirecurtienne
4. **Martine GIMMILLARO** – Conseil départemental
5. **Daniel THIRIAT** - SIE Bulgnéville
6. **Jean-Yves VAGNIER** - SIE Vraine et Xaintois
7. **Francis VOGIN** - Région Grand Est
8. **Martin VALA** - SCOT
9. **Nicolas VADROT** - SIE de la Région deThuillières
10. **Régine BEGEL** - Conseil départemental

Etat

1. **Maxime DELOLME** - DDT
2. **Xavier MARLY** - DREAL
3. **Jean-Marc VAUTHIER et Dominique RABY** – Agence de l'Eau Rhin Meuse

Usagers

1. **Bernard Schmitt** - Oiseaux Nature
2. **Christiane LECOANET** – UFC Que Choisir
3. **Manuel LEMBKE** - Conservatoire des espaces naturels
4. **Bernard SION** – Chambre d'agriculture
5. **Jean Charles LE SQUEREN** - Ermitage
6. **Olivier VIDAL** – Nestlé Waters
7. **Jean-François FLECK** – Vosges Nature Environnement

Structure porteuse

1. **Aurélie WOJCIECHOWSKI** - Conseil départemental
2. **Laurence CHICOT**- Conseil départemental
3. Juliette CUNY
4. Yorck von KORFF

1.4 Les trois réunions

26 octobre: historique partagé et données pertinentes

- Partage sur les perceptions des moments clés dans l'historique
- Apport des dernières données. Réactions: « Surprise positive avec la réduction de la surconsommation de la nappe GTI dans les dernières années » mais aussi: « Pression continue et forte sur la nappe »
- Certains sujets pressentis: projet de territoire, la consommation de Nestlé Waters,...



9 novembre : Des positions aux intérêts

- 7 « groupes » d'acteurs: Etat, Elus, Associations, Nestlé Waters (NW), Collectivités, Observateurs, Ermitage
- Présentation des positions initiales de chaque groupe par rapport à des solutions possibles
- Travail en groupe sur les intérêts des autres groupes par thématiques:
Les transferts d'eau, le Muschelkalk, les économies d'eau (*qui devrait faire quel effort et pourquoi*),
le développement du territoire, le prix (*qui devrait payer quoi et pourquoi ?*),
la qualité de l'eau utilisée par les différents usagers (*Ermitage, particuliers, NW, agriculture,...*),
la gouvernance.
- Restitution des intérêts sur 4 thématiques (faute de temps)
- Demande de plus de détails sur le Muschelkalk



27 novembre: Finalisation des intérêts et échanges sur les solutions

- Etat pense inutile de présenter des données sur le MK
- Restitution des intérêts sur les 3 thématiques restantes
- Présentation de l'avancée du schéma directeur et de la structuration possible d'un SAGE
- Réflexion sur des solutions possibles qui sont acceptables pour tous et restitution
- Suite: enquête sur des propositions par mail



Le questionnaire

- 151 propositions
- 14 réponses (plus la région hors questionnaire)
- Exemple:

Thématique : Les transferts d'eau

Principes

Propositions détaillées	J'aime	J'appuie	Je peux vivre avec	Il me faudrait encore de la discussion	Je vois beaucoup de problèmes
1 - Bien que les économies d'eau et la réutilisation d'eau par les industriels apporte un mieux vis-à-vis de la baisse de la nappe, un transfert semble être nécessaire					
2 - Permettre l'atteinte d'un bon état de la ressource des GTI pour 2021					
3 - Ne pas déséquilibrer les autres nappes et surtout les rivières et les milieux aquatiques associés aux ressources de substitutions (zones humides, etc.) par le transfert					
4 - Sécuriser l'approvisionnement des diverses communes du territoire en qualité et quantité avec le transfert					
5 - La solution de transfert devrait avoir le moins d'impact possible sur le prix de l'eau des					

2. Les résultats de l'enquête

Thématique	Accord	Désaccord
Les transferts d'eau	<p>Un transfert pourrait être nécessaire mais doit être mis en place en respectant certains principes:</p> <ul style="list-style-type: none">• protection des autres nappes, des rivières et des milieux aquatiques• sécurisation de l'approvisionnement en qualité et quantité avec le transfert• impact minimum sur le prix de l'eau des abonnés• <i>et encore d'autres principes.</i>	<ul style="list-style-type: none">• Atteinte d'un bon état de la ressource des GTI pour 2021• La limitation du prélèvement de Nestlé Waters est de 750 000 m3 dans les GTI• Est-ce que ce prélèvement doit être garanti pour Nestlé Waters ou est-ce que ce quota pourrait baisser dans certaines conditions ? Lesquelles ?• L'accès à l'eau des GTI du SIE de Bulgnéville doit être garanti à l'Ermitage?

Thématique	Accord	Désaccord
Le Muschelkalk	Le Muschelkalk en ressource d'appoint local (il faut principalement développer l'option des GTI Sud-Est)	<ul style="list-style-type: none">• Le Muschelkalk est une option prioritaire• Méthode de mise en place de l'option des GTI Sud-Est

Thématique	Accord	Désaccord
Les économies d'eau	<ul style="list-style-type: none">• Préserver le territoire d'un point de vue des ressources en eau et encore beaucoup d'autres principes.• Nestlé Waters va réserver l'eau des GTI uniquement à l'embouteillage• Les collectivités (Région, CD) vont renforcer les mesures d'économies dans les bâtiments publics (surtout collèges et lycées) et « montrer l'exemple »	Le principe : « Tous les acteurs doivent contribuer, particulièrement les industriels » (mis en question par les industriels)

Thématique	Accord	Désaccord
Le développement du territoire	<ul style="list-style-type: none">• Le développement du territoire devrait inclure l'eau comme élément fort du territoire, une bonne qualité de l'air et des paysages, l'atout nature et un modèle économique et social diversifié (<i>« continuer l'existence de l'industrie actuelle et aussi développer de petites structures économiques locales qui ont un futur »</i>)• L'existence de Nestlé et l'Ermitage (les deux plus grands employeurs du secteur) ... doit être préservée• La biodiversité doit être préservée et reconnue aussi comme un atout économique.• Des actions concrètes peuvent impliquer un engagement de Nestlé Waters pour le territoire, une valorisation de l'élevage, la création de nouvelles filières agricoles et une image du territoire transformé qui devient attractif pour des nouveaux habitants	<p><i>Peu de controverses sur ce point.</i></p>

Thématique	Accord	Désaccord
Les couts et le financement	<ul style="list-style-type: none"> • Le prix et les coûts doivent être au plus juste (ne pas favoriser le principe du moindre prix uniquement mais intégrer différents critères dans les choix faits) • Le financement doit être discuté avec les différents acteurs • Il ne faut pas mettre en péril l'existence de Nestlé Waters avec ses contributions pour le financement des solutions choisies 	<p>La question « qui paie quoi » est très controversée. Certains proposent comme financeurs l'Agence de l'Eau et les collectivités, ainsi que les consommateurs. D'autres disent que « le particulier ne devra pas supporter les coûts des actions engagées », d'autres encore que « c'est aux industriels, particulièrement Nestlé Waters, de supporter le coût, puisque cette société est en partie responsable de la baisse de la nappe des GTI »</p> <p>De même, si Nestlé Waters devait contribuer aux coûts, il doit le faire en investissement et en fonctionnement.</p>

Thématique	Accord	Désaccord
La qualité de l'eau	<ul style="list-style-type: none">• Une eau de qualité doit être distribuée en permanence• Assurer la pérennité commerciale de Nestlé Waters avec la qualité de l'eau (<i>fondement de l'activité de NW</i>)	<ul style="list-style-type: none">• Les usages prioritaires vis-à-vis de la qualité notamment la priorité pour la population et les usages domestiques concernant l'accès à l'eau d'une bonne qualité• Il faut garantir la stabilité qualitative actuelle de l'eau pour l'Ermitage

Thématique	Accord	Désaccord
La gouvernance	<ul style="list-style-type: none">• La gouvernance doit être en conformité avec la réglementation, fonctionner avec efficacité, viser l'intérêt général, en veillant à éviter des effets pervers (cohérence avec les différents domaines d'intérêts : eaux de surfaces, milieux naturels, etc.)• La gestion et la gouvernance doivent être de proximité avec les usagers (valorisant les expériences acquises dans les SIE actuels) et il faut favoriser les mutualisations et les rationalisations (gestion, équipement) entre les SIE	<ul style="list-style-type: none">• Un syndicat mixte doit être mis en place• Les associations et Nestlé Waters doivent participer à la gouvernance

Conclusion